



AVIS D'ÉCHÉANCE PRINCIPALE



HABITATION

Pour nous contacter

Gestion de votre contrat : dans votre Espace Perso en vous connectant avec votre adresse e-mail et au 09 70 80 80 04 (n° non surtaxé)

En cas de sinistre : 09 70 80 80 01 (n° non surtaxé)

Assistance pour intervention urgente : 01 55 92 27 20
24H/24, 7J/7

Contrat n° 731950416

M. RAMI NEIFAR

**6 ALLEE PIERRE JOSEPH REDOUTE
92500 RUEIL MALMAISON**

Suresnes, le 04/01/2024

Monsieur Neifar,

Pour la période du 10/02/2024 au 09/02/2025, votre cotisation en **formule Confort** pour votre logement situé 6 ALLEE PIERRE JOSEPH REDOUTE, 92500 RUEIL MALMAISON est de **276,99 €**. Vous en trouverez le détail ci-dessous.

Caractéristiques de votre logement :

Surface totale (hors dépendances) : 75 m2 / Surface des dépendances : Entre 0 et 49 m2

Nombre de pièces principales (hors cuisine, salle de bain) : 4

Présence d'au moins une veranda : Non

Présence d'au moins une cheminée ou un poêle : Non

Logement inoccupé pendant plus de 3 mois dans l'année : Non

Pour être bien assuré en cas de sinistre, si les caractéristiques de votre logement ont évolué, effectuez les modifications dans votre Espace Personnel ou contactez-nous.

Votre règlement

Il doit être effectué avant le **10/02/2024**. En effet, passé cette date, votre logement risque de ne plus être assuré en cas de défaut de paiement. Le règlement par chèque n'étant pas accepté, voici comment payer par carte bancaire, **de façon simple, rapide et totalement sécurisée** :

- cliquez [ici](#) ou rendez-vous dans votre Espace Personnel sur direct-assurance.fr ;
- ou contactez notre équipe de conseillers au 09 70 80 80 04 (n° non surtaxé), en semaine de 8h30 à 19h et le samedi de 9h à 16h.

Pour votre prochaine cotisation : optez pour le prélèvement automatique

Pour en bénéficier, rendez-vous dans votre Espace Personnel, plus de retard, ni d'oubli possible.

Pour vous, on s'engage

- Réparation ou rééquipement à domicile
- Avance de fonds possible
- Relogement d'urgence
- Pas d'avance de frais avec nos 800 réparateurs agréés, hors franchise éventuelle

En direct dans votre Espace Personnel

- Règlement en ligne de votre cotisation
- Choix du prélèvement automatique
- Consultation et modification de votre contrat
- Mise à jour de vos informations personnelles
- Téléchargement d'attestations d'assurance

VOTRE COTISATION POUR LA PÉRIODE DU 10/02/2024 au 09/02/2025

Cotisation annuelle HT.....	244,71 €
Taxes, taxe Attentats.....	32,28 €
Montant annuel de votre cotisation TTC à régler.....	276,99 €

.../...

